

Extrait du Registre des Délibérations DU BUREAU DE MAYENNE COMMUNAUTE

SEANCE DU 22 JANVIER 2025 A 18 H30

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 janvier, Monsieur LE SCORNET, Président, a convoqué les membres du Bureau au siège de Mayenne Communauté – Salle des conseils – 10 Rue Verdun à Mayenne.

Noms - Titres	Présents
M. LE SCORNET Président	X
M. VALPREMIT 1 ^{er} Vice-Président	
M. SOUTIF 2 ^e Vice-Président	X
M. TRANCHEVENT 3 ^e Vice-Président	X
Mme RONDEAU 4 ^e Vice-Présidente	X
M. COULON 5 ^e Vice-Président	X
M. BORDELET 6 ^e Vice-Président	Suppléant : M. HEURTEBIZE
M. RAILLARD 7 ^e Vice-Président	X
Mme D'ARGENTRE 8 ^e Vice-Présidente	X
M. COISNON 9 ^e Vice-Président	X
M. DELAHAYE 10 ^e Vice-Président	X
M. BONNET 11 ^e Vice-Président	Excusé

Noms - Titres	Présents
M. CHESNEAU	X
M. RENARD	X
M. LELIEVRE	X
M. SABRAN	X
Mme NEDJAAÏ	X
M. RIOULT LERICHE	Excusé
M. MONTAUFRAY	X
M. BOITTIN	X
M. NEVEU	X
M. BETTON	X
M. BEAUJARD	Excusé
M. CARRE	
Mme FOURNIER	X
M. MARIOTON	X
M. TALOIS	X
M. GARNIER	X
M. DOYEN	Excusé
Mme GONTIER	X
M. PILLAERT	Excusé
Mme LANDEMAINE	X
M. BULENGER	X
M. MOUTEL	X
M. BRODIN	Excusé
M. TRANSON	Excusé
M. RIOULT	X
M. PECCATE	X

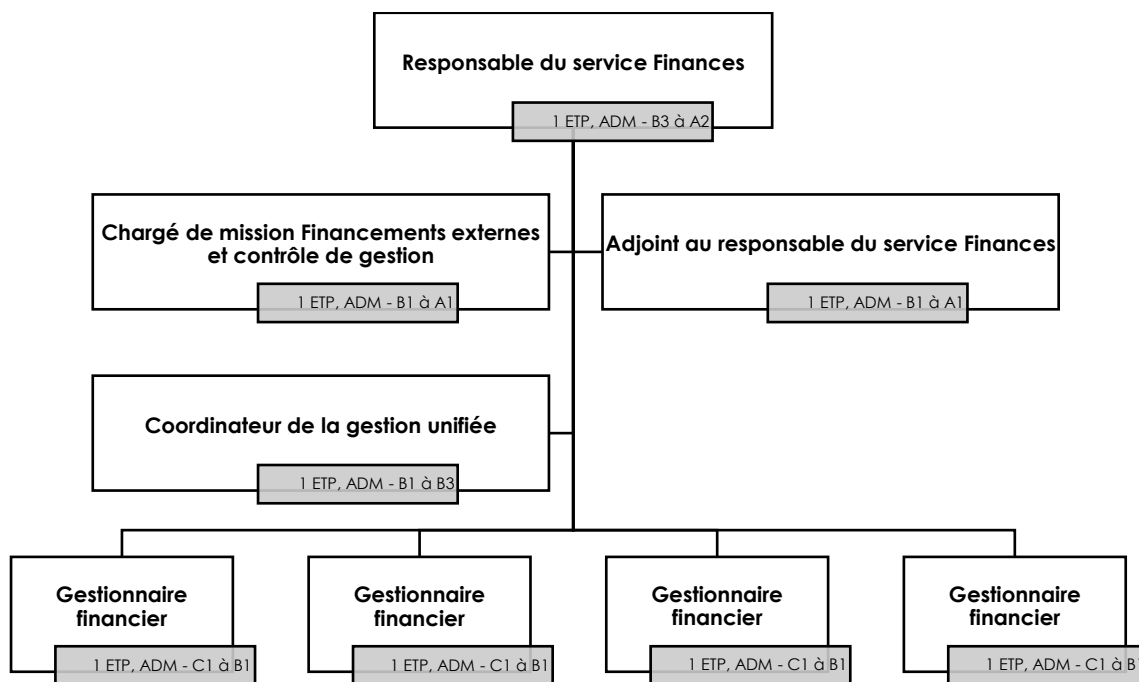
M. PECCATE a été désigné secrétaire de séance

1. RESSOURCES HUMAINES : DR – Service Finances – Transformation d'un poste de gestionnaire finances en un poste de coordonnateur budgétaire

M. COULON expose :

Fin 2023, il a été décidé, suite à des mutations externes d'agents, de réorganiser le service Finances. Celui-ci est en voie de reconstitution totale. Afin de ne pas figer l'organisation, il avait été décidé de laisser une latitude au responsable du service récemment nommé.

L'organisation telle qu'actée jusqu'alors est la suivante :



Légende :

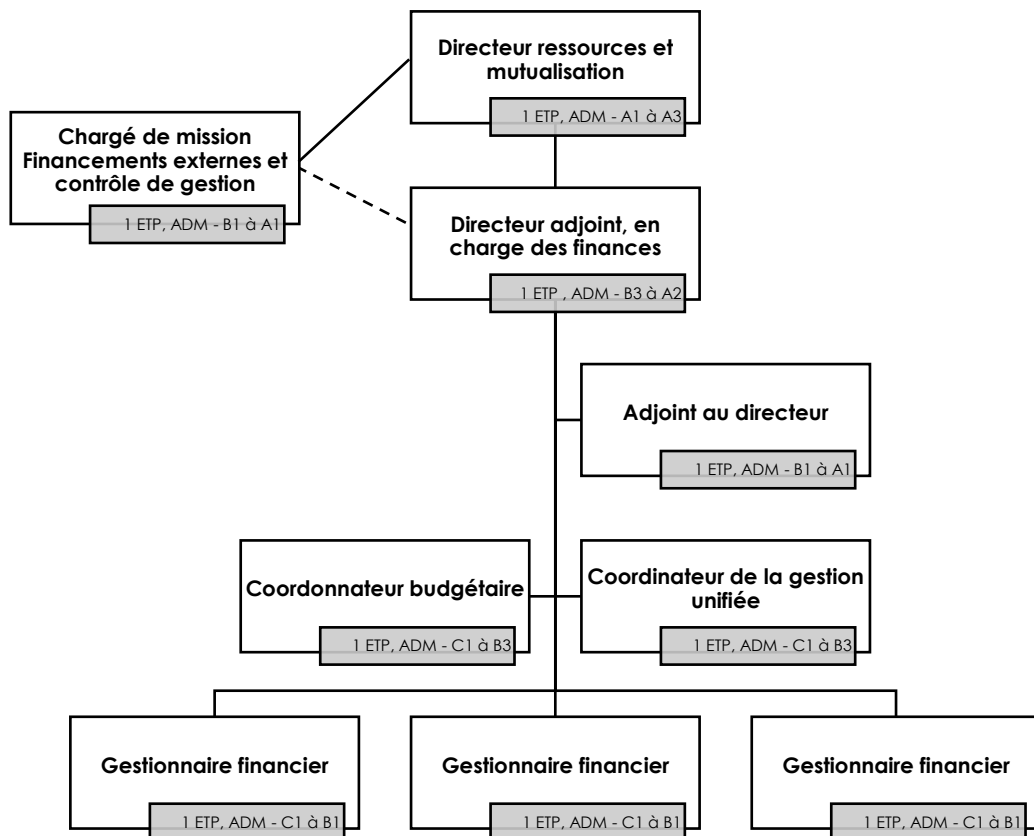
ADM - A1 / A2 : grades d'attaché (A1) et d'attaché principal (A2)

ADM - B1 à B3 : cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

ADM - C1 à C3 : cadre d'emplois des adjoints administratifs

ETP : équivalent temps plein

Considérant les enjeux de suivi budgétaire, il est proposé de modifier un poste de gestionnaire financier actuellement vacant (poste n°234) en coordonnateur budgétaire et de l'ouvrir également sur le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.



Légende :

ADM - A1 à A3 : cadre d'emplois des attachés territoriaux
 ADM - B1 à B3 : cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
 ADM - C1 à C3 : cadre d'emplois des adjoints administratifs
 ETP : équivalent temps plein

Vu le code général des collectivités territoriales ;
 Vu le code général de la fonction publique territoriale ;
 Vu le budget de Mayenne Communauté ;
 Vu le tableau actuel des effectifs de Mayenne Communauté ;
 Vu la délibération du 19 octobre 2023 portant création d'un poste de gestionnaire finances ;
 Vu la délibération du 4 juillet 2024 portant modification de l'organigramme cible ;
 Sous réserve de l'avis du comité technique ;
 Considérant les besoins du service ;

Après délibération, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve cette proposition ;**
- **Décide de mettre à jour l'organigramme-cible en prenant compte lesdites modifications.**

Mayenne, le 22 janvier 2025

Le secrétaire de séance

Michel PECCATE



Président de séance

Jean-Pierre LE SCORNET

